Discrimination : Pour leur boutique à Nice, la marque Urban Outfitters soumet les candidats vendeurs à un questionnaire ethnique illégal, afin “d’évaluer la diversité des équipes et de rectifier le tir, le cas échéant, avec des recrues moins stéréotypées”.

05/06/2026 à 18h44



Iris* a failli s’étrangler quand elle a découvert les questions auxquelles elle devait répondre pour briguer un poste de vendeuse chez Urban Outfitters à Nice. Sur sa plateforme de recrutement internationale, la marque de *streetwear* américaine met les candidats à nu : *« Quelle est votre origine ethnique ? Africaine, chinoise, indienne, pakistanaise… »* ; *« Quelle est votre orientation sexuelle ? Hétérosexuelle, gay, lesbienne, bisexuelle, pansexuelle, indéfinie ? »* ; *« Quelle est votre religion ? Juive, catholique, musulmane, bouddhiste, hindouiste ? »* ; *« Quelle*

est votre identité de genre ? Masculin, féminin, transsexuel, non conforme au genre, non binaire ? »

…

Mais, en France et en Europe, soumettre ses futurs employés à un questionnaire ethnique est interdit. Même à des fins statistiques – afin d'évaluer la diversité des équipes et de rectifier le tir, le cas échéant, avec des recrues moins stéréotypées.

lecanardenchaine.fr